

Madame, Monsieur,

La **FÊTE DE LA MUSIQUE & L'IRONMAN LES SABLES D'OLONNE-VENDÉE** auront lieu le week-end du samedi 21 et dimanche 22 juin 2025.

Ces événements d'ampleur entraîneront des modifications de stationnement et de circulation, notamment sur les secteurs : Remblai, Port de Pêche, Jardin de la Liberté, Chaume, Port Olona, Présidents, Tanchet, côte sauvage du Château d'Olonne et forêt d'Olonne.

Merci d'anticiper vos déplacements et de respecter les consignes de sécurité mises en place pour le bon déroulement de ces événements.

En complément, ci-dessous les liens des cartes pour visualiser les informations sur la circulation, le stationnement, les parcours, les animations :

<https://urlz.fr/uBhY> (samedi 21 juin : IRONKIDS & FÊTE DE LA MUSIQUE)

<https://urlz.fr/uz7x> (dimanche 22 juin : IRONMAN)



Remblai / Front de Mer :

Promenade Amiral Lafargue (entre le Boulevard Roosevelt et la rue Travot)

Stationnement Interdit

- Du jeudi 19 juin, 23h au lundi 23 juin, 7h

Circulation Interdite

- Du vendredi 20 juin, 12h au lundi 23 juin, 7h
- Les livraisons seront autorisées le vendredi 20 juin avant 10h

Promenade Georges Clemenceau (entre la rue Travot et la rue Guynemer)

Stationnement Interdit

- Du vendredi 20 juin, 23h au lundi 23 juin, 7h

Circulation Interdite

- Du samedi 21 juin, 12h au lundi 23 juin, 7h
- Les livraisons seront autorisées le samedi 21 juin avant 10h

Promenade Georges Clemenceau (entre la rue Guynemer et la Place de Strasbourg)

Stationnement Interdit

- Du vendredi 20 juin, 23h au lundi 23 juin, 7h

Circulation Interdite

- Du dimanche 22 juin, 6h au lundi 23 juin, 1h

Promenade Georges Godet et Front de Mer jusqu'à la Promenade Edouard Herriot

Stationnement Interdit

- Du Samedi 21 juin, 17h au lundi 23 juin, 1h

Circulation Interdite

- Du dimanche 22 juin, 6h au lundi 23 juin, 1h

Port de Pêche

Quais Franqueville, Guiné, Dingler, Garnier

Stationnement Interdit

- Du vendredi 20 juin, 23h au lundi 23 juin, 7h

Circulation Interdite

- Samedi 21 juin, 13h30 au lundi 23 juin, 7h (ZTL activée uniquement le samedi 21 juin, de 13h30 à 16h, accès aux ayants-droits)

Le Quartier du Passage sera en zone blanche du dimanche, 5h au lundi, 7h. Attention pas d'issue possible par le Remblai et par le Port de pêche. La sortie doit s'effectuer uniquement par les rues suivantes : rue de la Patrie > rue de l'Église > rue des Halles > rue Hoche.

Centre-Ville (Jardin de la Liberté)

Maréchal Leclerc, Frégate Adélaïde, avenue Carnot

Stationnement Interdit

- Du samedi 21 juin, 12h à 21h30 (Carnot)
- Du samedi 21 juin, 8h au dimanche 22 juin, 2h (All. Frégate Adélaïde)
- Du samedi 21 juin, 12h au dimanche 22 juin, 2h

Circulation Interdite

- Du samedi 21 juin, 8h au dimanche 22 juin, 1h (All. Frégate Adélaïde)
- Samedi 21 juin, 19h au dimanche 22 juin, 1h (M. Leclerc / A. Frégate Adélaïde)

La Chaume :

Rue J. Bénatier, Quai George V, rues A. Ronarch, Éperon, Sauniers, Cantereau

Stationnement Interdit

- Du vendredi 20 juin, 23h au dimanche 22 juin, 2h (Quai George V)

Circulation Interdite

- Du samedi 21 juin, 18h au dimanche 22 juin à 1h30

Port Olona / Ile Vertime / Nicot :

Quais Albert Prouteau, Phillippe Jeantot, rue Bernicot, Bd Ile Vertime, Rue Nicot

Stationnement Interdit

- Du Samedi 21 juin, 23h au dimanche 22 juin, 19h30

Circulation Interdite

- Le dimanche 22 juin de 5h à 19h30

Forêt d'Olonne / Champclou :

Sauniers /Joseph Benatier jusqu'à la route de la Mer /Route des Aires

Stationnement Interdit

- Du Samedi 21 juin, 23h au dimanche 22 juin, 19h30

Circulation Interdite

- Le dimanche 22 juin, de 10h50 à 19h

En cas de contraintes particulières ou de questions, merci d'effectuer vos demandes via le formulaire <https://lessablesdolonnee1clik.fr/contact/>

Les éventuelles dérogations doivent faire l'objet d'une validation par les autorités (Police municipale et nationale et Préfecture le cas échéant).

Plus d'informations sur le site de la Ville :

IRONMAN : <https://www.lessablesdolonne.fr/top-depart-du-triathlon-full-ironman-aux-sables-dolonne/>

FÊTE DE LA MUSIQUE : <https://www.lessablesdolonne.fr/agenda-des-sables-dolonne/fete-de-la-musique/>